

L'an deux mille vingt et un, le premier mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Aurélien DOMMANGET, après avoir été dûment convoqué le 16 février deux mille vingt et un.

Réunion : Ordinaire

Etaient présents : Messieurs et Mesdames Véronique CLABAUX, Christophe COURBY, Joël DESSEIN, Aurélien DOMMANGET, Ludivine DUFOUR, Carole PARREIN, Philippe PIQUET, David DUBOIS, Marie STRYJKOWSKI, Maxime SGARD, Dominique LORRIDAN, conseillers municipaux.

Pièce jointe : document reprenant l'affectation des résultats signé par le Conseil.

Secrétaire de séance : Mme Ludivine DUFOUR

1 Désignation du secrétaire de séance

Madame Ludivine DUFOUR est désignée secrétaire de séance.

2 Approbation et signature des comptes rendus du 18/12/2020

Suite à un problème de transmission par mail, il est demandé aux conseillers de passer en mairie le signer.

3 Informations au conseil

- 3.1 Présentation de M. WALLET Charles-Auguste, recruté en tant qu'agent de propreté (adjoint territorial) du 01/03/21 au 28/02/22. L'agent exerçait auparavant les mêmes fonctions pour la mairie de Zudausques dans le cadre d'un PEC (Parcours Emploi Compétences).
- 3.2 Elections législatives prévues les 4 et 11/04/21 après plusieurs reports.
Elections départementales et régionales prévues les 13 et 20/06/21
- 3.3 Les travaux d'effacement de la pisciculture d'Audenfort débiteront début avril : destruction, renaturation, réalisation d'un bras de contournement. Travaux financés en majorité par l'EPF (Etablissement Public Foncier), le SYMVAHEM et l'Agence de l'Eau.
Impossible de programmer une réunion publique même à l'extérieur (mail de la préfecture en réponse à la demande de M. DOMMANGET). Réponse négative également pour l'organisation d'une randonnée.
- 3.4 Pour raisons sanitaires, pas de pot possible pour Mme LAVOISIER. Son cadeau lui sera remis dans la quinzaine sans cérémonie.

4 Compte de gestion et compte administratif de la commune

Une synthèse budgétaire a été envoyée aux conseillers en amont de la réunion. En réponse à M. DUBOIS qui juge ne pas avoir assez de matière, Mme DUFOUR rappelle que tous les documents sont en mairie et consultables mais ne peuvent pas être envoyés à tous car représentent 250 pages.

Un exemplaire (document de travail) du compte administratif circule, Monsieur le maire sort pendant le vote du compte administratif, dont il s'agit de valider la conformité avec le compte de gestion du comptable public.

Les personnes le souhaitant posent leurs questions.

Résultats d'exécution de l'exercice 2020 pour le compte de gestion :

Budget principal	Résultat de clôture 2019	Résultat de clôture 2020
Investissement	6261,18	- 26584,43
Fonctionnement	41224,67	106104,11
Total	47485,85	79519,68

Compte administratif 2020

	Section fonctionnement	Section investissement
Résultat reporté de 2019	+ 43987,72	+ 6261,18
Opérations exercice 2020	- 103387,12 + 165503,51	- 43752,18 + 10906,57
Total	+ 106104,11	- 26584,43

Excédent global de 79519,68 €. Comment conclure à un déficit en investissement alors que 75838,27 € étaient budgétisés ? Le BP 2020 prévoyait un virement de 62497,09 € du fonctionnement vers l'investissement, du compte 023 vers le compte 021. Il s'agit de comptes non exécutoires. La régularisation se fait sur l'affectation des résultats 2020 au BP 2021, que nous voterons lors de ce conseil.

LE DOCUMENT SIGNÉ DU CONSEIL ET REPRENANT L'AFFECTION DES RÉSULTATS EST ANNEXÉ AU PRÉSENT COMPTE-RENDU.

Il est proposé, conformément aux directives du comptable public les affectations suivantes :

26584,43 € au compte 001 Déficit d'investissement (qui sera repris en dépenses d'investissement pour le budget primitif 2021)

79519,68 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté (qui sera repris en recettes de fonctionnement pour le budget primitif 2021 et servira pour la plus grande partie à pourvoir la section investissement qui n'a pas de recettes propres)

26584,43 € au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (il s'agit de l'argent retiré à l'excédent de fonctionnement de 106104,11 € pour venir « combler le déficit d'investissement » et qui sera repris en recettes d'investissement dans le budget primitif 2021).

DÉLIBÉRATIONS :

Approbation du compte de gestion 2020 : 11 voix pour

Approbation du compte administratif : 10 voix pour sur 10, Monsieur le maire se retirant pour ce vote

Approbation de l'affectation des résultats : 11 voix pour

Il est souligné la difficulté de comprendre les mécanismes budgétaires. Mme DUFOUR réitère sa proposition

d'expliquer à ceux qui le souhaitent, et de reprendre les documents et le futur budget ligne par ligne.

5 Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Les éléments ne nous ont pas encore été transmis. Il est donc proposé de maintenir le même taux que l'année précédente pour la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti, la taxe d'habitation n'étant plus reprise dans le document officiel de la Trésorerie.

Délibération : 11 voix pour

Pour information, nous pensons garder la même recette qu'avec la taxe d'habitation, même si l'information ne nous est pas encore parvenue à ce jour. Il est prévu un système de compensation via le Département.

Il est également souligné que cette année nous voterons le budget en période « normale », nous n'aurons donc pas tous les documents permettant de l'établir très précisément dans les temps, à la différence de 2020 où les reports dus au confinement nous avaient apporté confortablement tous les éléments avant le vote.

6 Autres délibérations relatives à l'élaboration du budget primitif 2021

Les demandes de subvention :

- Les Pêcheurs de Clerques : demande de 200 € devant servir en partie à financer une journée découverte de la pêche et de l'écologie. **11 voix pour**

- Collège Notre Dame de Grâce d'Ardres : pas de somme demandée. **9 voix contre, 1 voix pour, 1 abstention**

- Victimes de l'amiante : pas de somme demandée. **9 voix contre, 2 abstentions**

- Anciens combattants du territoire Clerques, Bonningues, Audrehem. Proposition de reconduire l'attribution de 60 € comme l'année précédente. **11 voix pour.**

- Toutes les demandes ne sont pas encore faites, il est donc proposé de prévoir 2500 € au budget 2021, ceci afin de pouvoir l'établir rapidement de manière prévisionnelle. **11 voix pour**

Les Chapiteaux de la Hem ont reformulé une demande orale de rétroactivité sur deux ans de subvention. Le Conseil a déjà voté contre en 2020 et ne revotera pas pour le même sujet.

(Aparté hors cadre légal préparatoire au budget. Entretien du City pour 1160€ HT à répartir entre les 3 communes. 11 voix pour).

Indemnité de gardiennage de 476,86 €

Mme DESCAMPS ne souhaitant pas la recevoir, il est proposé de l'inscrire au budget tout de même. **11 voix pour**

Projets d'investissement

Nous savons, au vu des résultats de clôture 2020 que nous aurons environ 40000 € disponibles, sachant qu'ont déjà été affectés aux dépenses : les écrans tactiles pour le RPI pour environ 1918 € subvention déduite et répartition faite, le remboursement du capital du prêt de 10000 €, l'achat de la licence IV pour 4000 €, l'achat des terrains à la SAFER pour 6034 € (qui seront repris en recettes hors frais de notaires), et le déficit de 26 584,43 €.

Nos recettes seront constituées d'un apport de l'excédent de fonctionnement d'environ 58000 € et d'une capitalisation d'une autre partie de cet excédent pour 26584,43 €, et de la vente des terrains cités ci-dessus. Il nous resterait environ 3600 € de subventions à percevoir sur les investissements 2020 dont nous ne tenons pas compte pour le moment en l'absence de notification.

Sont proposés les projets suivants :

- Défense incendie. Prenons l'exemple de Rebergues : 2 citernes pour 70000 € HT avec un reste à charge de 19000 €. Il faut 3 citernes pour Clerques. Notre projet reste subordonné au domaine foncier, dont la vente de terrains à bâtir et il faudrait plus de visibilité pour le boucler efficacement.
 - Rambarde du gué d'Audenfort pour des raisons de sécurité. Pas de devis à ce jour.
 - Refaire totalement l'Impasse de la Pisciculture car les travaux réalisés par Leroy TP et pour le conseil précédent (17700 €) sont insatisfaisants. Les tuyaux ne sont pas bien dimensionnés. Une question se pose ; pouvons-nous obtenir une subvention alors que nous en avons déjà obtenu une pour les mêmes travaux ? Renseignements à prendre auprès du Département.
- M. SGARD présente un devis de 34768 € TTC.
Il est envisagé aussi de consolider le talus.
- Reste la question du ralentissement à l'entrée de Clerques. Le fait que finalement les feux pédagogiques pourraient être autorisés remet en question le contenu du projet. L'étude n'est pas encore réalisée.

Sont retenus pour inscription au budget primitif 2021, sachant que plusieurs devis seront présentés au Conseil avant la réalisation :

Travaux Impasse de la Pisciculture : 11 voix pour

Rambarde Audenfort : 11 voix pour

Après chiffrage pour la rambarde, nous verrons ce qu'il reste pour entamer éventuellement des petits travaux. Le projet défense incendie est lancé simultanément. Si la vente des terrains est réalisable en 2021 et qu'il est possible de démarrer les travaux, nous établirons un budget supplémentaire.

7 Questions diverses

Il est possible de poser un panneau « interdiction de déposer ses déchets » au bout de l'Impasse de la Presle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h11

Fait à Clerques, le 1 mars 2021

Signatures du compte rendu du 1 mars 2021

Aurélien DOMMANGET,
Maire



L. DUFOUR
1^{er} Adjoint

C. COURBY
3^{ème} Adjoint

M. SGARD
2^{ème} Adjoint

Les Conseillers Municipaux présents :

V. CLABAUX

J. DESSEIN

D. DUBOIS

C. PARREIN

P. PIQUET

M. STRYJKOWSKI

D. LORRIDAN

